



## Accident de travail et reprise pas au meme poste

Par **jakalope**, le **22/01/2011 à 13:03**

Bonjour,j'ai été arreter en accident de travail le 6octobre 2010.arreter depuis ce jour je reprend lundi 24 janvier 2011 avec l'impossibilité de travailler seul et de ne plus porter de charge lourde(ces la medecine du travail qui a decider sa).j'avais la place de depanneur dans l'entreprise avec vehicule pour rentrer chez moi,carte d'essence etc.rnlundi je reprend sur les chantiers sans vehicule et plus au meme poste que je tenais.le travail sur les chantiers va etre plus dure,et plus contraignant.rnont il le droit de faire sa?rnmerci pour votre aide.

Par **P.M.**, le **22/01/2011 à 13:33**

Bonjour,rnIl faudrait agir en concertation avec le Médecin du Travail qui normalement doit suivre si ses prescriptions sont respectées et les conditions de leur mise en oeuvre...

Par **jakalope**, le **22/01/2011 à 16:18**

merci pour votre reponse.oui elle doit voir sa avec le patron lundi,mais pendant ce temps je ne sais pas trop quoi penser.rnbon week end,cordialement.

Par **P.M.**, le **22/01/2011 à 20:53**

Je pense que le mieux est d'attendre puisque cela se passe comme je vous l'ai indiqué...